

HONORAIRES

MAISON

DE 0 à 125 000€	5000€ TTC
125 001€ ET +	4% TTC

APPARTEMENT ET TERRAIN

5% TTC AVEC UN MINIMUM DE 7500€ TTC

- Les pourcentages sont sur le net vendeur
- Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur
- CARTE PROFESSIONNELLE DE TRANSACTION
N° CPI 4401 2018 000 034 318
- L'agence ne reçoit pas de fond et ne reçoit pas de public.